

Relations internationales

REF : DVARI2015018

Signataire : CS/RH

Séance du Conseil Municipal du 19/11/2015

RAPPORTEUR : Fethi CHOUDER

OBJET : Subventions aux associations lauréates de l'appel à projets « Aubervilliers solidaire avec le monde, pour la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement »

EXPOSE :

Lors du « Sommet du Millénaire » qui s'est déroulé en septembre 2000, les Nations Unies ont adopté les huit Objectifs du Millénaire pour le Développement dans un plan d'action allant jusqu'à 2015. Ces objectifs visent à assurer l'accès des plus démunis aux droits fondamentaux de manière coordonnée et complémentaire.

Aubervilliers est particulièrement attachée à la solidarité internationale compte tenu des liens et des projets qu'entretiennent les associations de la Ville avec le monde entier. Ainsi, lors de la réunion du 23 septembre 2010, le Conseil municipal s'est engagé à soutenir les actions et initiatives qui permettent aux citoyens de la commune de participer à la solidarité internationale, en particulier à la réalisation de ces Objectifs du Millénaire pour le Développement.

Par ailleurs, depuis une vingtaine d'années, la ville accompagne les associations de migrants par des actions d'intégration et de développement en direction de leur pays d'origine. L'appel à projets « Aubervilliers solidaire avec le monde », initié en 2009, s'inscrit donc dans cette démarche. Depuis sa création, 24 projets associatifs ont été soutenus.

Cette année, cet appel à projets a été lancé le 1^{er} mai et les dossiers de candidatures étaient à déposer jusqu'au 31 août. Six projets ont été reçus pour cette édition.

Le jury s'est réuni le lundi 19 octobre, composé de Fethi Chouder, Maire adjoint aux relations internationales et à la coopération décentralisée, Fatima Sall, Coordinatrice de projets de migrants à la Fondation Coallia, Guilain Roussel, Délégué général de l'association Frères Poussière et ancien lauréat, Carlos Semedo et Ralf Hofmann, de la Direction de la Vie Associative et des Relations internationales.

Le jury a validé l'attribution d'une enveloppe de 6 500 euros répartis sur trois projets :

- **2 250 euros à l'association « Aide et action pour Dindinaye des ressortissants maliens en France »** dans la région de Kayes au Mali

Ce projet a comme objectif d'assurer durablement une desserte en eau potable à la population de Dindinaye. Des formations en gestion, la création d'une régie et d'un poste de gardien, assureront une future autogestion des équipements par les villageois, financée par une facturation de 500 francs cfa le litre³. Le budget d'exploitation inclut également un suivi des installations et du fonctionnement par une ONG sur place.

- **2 250 euros à l' »Association de développement du village de Diangounté Camara – ADVDC »** dans la région de Kayes au Mali

L'association souhaite créer un centre communautaire de santé (CSCOM) comprenant une maternité, un dispensaire, des latrines, le logement du médecin, un centre de matériel et de l'équipement de travail... Le projet s'inscrit dans un plan de santé de la région supervisé par la Direction Régionale de Santé. Dans le plan de financement, il est prévu que le centre génère suffisamment de ressources pour être financièrement autonome après un an.

- **2000 euros à l'association « Les Grandes Personnes »** pour des actions de formation et la création de spectacle de rue à Bedjaya en Algérie

L'objectif de ce projet est la formation d'un groupe de personnes aux techniques particulières des arts de la rue : la construction et la manipulation de marionnettes géantes.

Dans le choix des matériaux de construction, une part importante sera consacrée à la question de la préservation de l'environnement par l'utilisation de matériaux locaux et de matériaux peu ou pas polluants et par le recyclage et le détournement d'objets. A l'issue de ce projet, tous les éléments réalisés resteront à l'Etoile Culturelle d'Akbou (association partenaire sur place). Les personnes ayant suivi cette formation en seront les dépositaires.

Il est demandé au conseil municipal d'attribuer des subventions dans le cadre de l'appel à projets 2015 « *Aubervilliers solidaire avec le monde, pour la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement* » aux associations nommées ci-dessus.

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS**

Nombre de Membres composant :
Le Conseil Municipal :49

En exercice :..... 49

Présents :..... 37

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 19 NOVEMBRE 2015

L'AN DEUX MILLE QUINZE, le 19 Novembre, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 11 novembre 2015, s'est réuni en Mairie à 19 H sous la présidence de Pascal BEAUDET, Maire d'Aubervilliers.

PRESENTS :

Mme DERKAOUI Meriem, M. KARMAN Jean-Jacques, Mme VALLY Sophie, M. DAGUET Anthony, Mme CHERET Magali, MM. KAMALA Kilani, MONINO Jean-François, Mmes GRARE Laurence, MARINO Danielle, M. KARROUMI Sofienne, Mme KOUAME Akoua Marie, M. CHOUDER Fethi, Mme NEDELEC Soizig, M. CHIBAH Salah, Mme MERCADER Y PUIG Maria, M. RUER Marc
Adjoints au Maire,

M. CECCOTTI-RICCI Roland, Mme PEJOUX Claudine, M. LE HYARIC Patrick, Mme DUCATTEAU Sylvie, MM. PLEE Eric, WOHLGROTH Antoine, ROZENBERG Silvère, Mme LE MOINE Sandrine, MM. KADDOURI Nourredine, Mme REDOUANE Wassila, M SALVATOR Jacques, Mme YONNET Evelyne, MM. AIT- BOUALI Omar, LOGRE Benoît, Mme VIGEANT Claire, MM. RACHEDI Hakim, BIDAL Damien, Mme LENOURY Nadia, M. ZAIRI Rachid, Mme LENZI Ling, Conseillers Municipaux et *Conseillers Municipaux délégués,

POUVOIRS :

Mme FAGARD Alice,	Représentée par : M. CECCOTTI-RICCI Roland
M. BENKHELOUF Boualem	Représenté par : M. KADDOURI Nourredine
Mme SIGNATE Rouguy	Représentée par : M. CHIBAH Salah
M. SANON Guillaume	Représenté par : M. KARROUMI Sofienne
Mme RABAH Hana	Représentée par : M. KAMALA Kilani
M. VANNIER Jean-Yves	Représenté par : M. LOGRE Benoit

Mme PEJOUX Claudine et M. ZAIRI Rachid arrivés à partir de la question n°288
Mme YONNET Evelyne représentée à partir de la question n°291 par M. SALVATOR Jacques
Mme VIGEANT Claire représentée à partir de la question n°292 par M. ZAIRI Rachid
Mme LENOURY Nadia partie à partir de la question n°309

Absents : Mme TLILI Leïla, M. TLILI Mohamed Fathi, Mmes MILLA Josiane, MBONDO Thérèse, M. HAFIDI Abderrahim, Mme ALVES Presilya,

Secrétaire de séance : Mme NEDELEC Soizig

Direction Générale de la Culture et de la Vie Locale / Direction de la Vie Associative et des Relations Internationales

Relations internationales

REF : DVARI2015018

Signataire : CS/RH

OBJET : Subventions aux associations lauréates de l'appel à projets « Aubervilliers solidaire avec le monde, pour la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement »

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L. 2251-1 et L2251-3,

Vu le budget 2015,

Considérant que la ville souhaite soutenir les projets de solidarité internationale développés par les associations de migrants et de solidarité internationale et promouvoir les objectifs du Millénaire pour le développement,

A l'unanimité.

DELIBERE :

DECIDE d'attribuer les subventions suivantes :

- 2 250 euros (deux mille deux cent cinquante euros) à l'association **Aide et action pour Dindinaye des ressortissants maliens en France**
- 2 250 euros (deux mille deux cent cinquante euros) à l'Association de **développement du village de Diangounté Camara – ADVDC**
- 2000 euros (deux mille euros) à l'association **Les Grandes Personnes.**

La dépense est inscrite au budget communal à l'imputation 002/6574/048.



L'adjoint délégué

Marja MERCADER Y PUIG

Reçu en préfecture le : 20/11/2015

Publié le : 20/11/2015

Certifié exécutoire le : 20/11/2015



L'adjoint délégué

Marja MERCADER Y PUIG